

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds

Portefeuille canadien d'actions à revenu BMO Harris

Période close le 30 juin 2013

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers semestriels et annuels du Portefeuille. Si les états financiers semestriels n'accompagnent pas le présent rapport, vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers semestriels ou des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en communiquant avec nous au 1 800 361-1392, par courriel à contact.centre@bmo.com, en nous écrivant à BMO Harris Gestion de placements inc., 1 First Canadian Place, 100 King Street W., 41^e étage, Toronto (Ontario) M5X 1H3, ou en consultant notre site Internet à l'adresse www.bmobanqueprivéeharris.com ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Vous pouvez également obtenir de cette façon un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration et de l'information trimestrielle sur le Portefeuille.

Analyse du rendement par la direction

BMO Harris Gestion de placements inc. (« BHGPI » ou le « gestionnaire »), gestionnaire et gestionnaire de portefeuille, veille à la gestion des activités, aux placements et à l'administration des Portefeuilles privés BMO Harris et a recours aux services de BMO Gestion d'actifs inc. (« BMO GA inc. » ou le « sous-conseiller ») à titre de sous-conseiller du Portefeuille canadien d'actions à revenu BMO Harris (le « Portefeuille »).

Résultats

Pour le semestre clos le 30 juin 2013, le Portefeuille a dégagé un rendement de 2,68 %, après déduction des frais. En comparaison, l'indice de référence (l'indice composé S&P/TSX) a affiché un rendement total de -0,88 % sur la même période.

Pendant le semestre, la Réserve fédérale des États-Unis (la « Fed ») a annoncé qu'elle pourrait commencer à réduire progressivement son programme d'achat d'obligations, ce qui a provoqué une hausse des rendements obligataires à long terme et une dégringolade du cours du lingot d'or. Les investisseurs en actions ont réagi à la hausse des rendements obligataires en vendant les actions plus sensibles aux taux d'intérêt et dont les rendements étaient supérieurs. Étant donné la chute des cours de l'or, les investisseurs ont également vendu leurs actions des sociétés du secteur aurifère. Le ralentissement de l'activité économique en Chine a entraîné une baisse des prix des métaux de base, laquelle baisse s'est répercutée sur le cours des actions de nombreux producteurs de métaux de base.

Les positions surpondérées du Portefeuille dans les secteurs des services financiers, des biens de consommation de base et des biens de consommation discrétionnaire, de même que sa sous-pondération du secteur des matières premières (notamment dans les sociétés aurifères), ont contribué à son rendement. Du point de vue des titres, les actions de Tim Hortons Inc., Société Financière Manuvie, Financière Sun Life inc., Corporation Shoppers Drug Mart et Brookfield Infrastructure Partners L.P. ont contribué au rendement du Portefeuille. Tim Hortons Inc. et Corporation Shoppers Drug Mart ont bénéficié d'une certaine préférence des investisseurs, dans le contexte d'incertitude économique mondiale, pour des titres plutôt défensifs. Le titre de Tim Hortons Inc. a aussi été stimulé par la nouvelle selon laquelle un groupe d'actionnaires activistes avait pris une participation dans la société dans le but de faire pression sur la direction en vue d'améliorer le rendement opérationnel de la société. Les titres de Financière Sun Life inc. et de Société Financière Manuvie ont tiré profit d'une hausse des rendements des obligations à long terme. L'action de Brookfield Infrastructure Partners L.P. a été favorisée par le solide rendement opérationnel de l'entreprise et par une certaine préférence des investisseurs pour des titres plutôt défensifs.

Sur le plan sectoriel, le rendement du Portefeuille a été pénalisé pendant la période par la sous-pondération des secteurs des soins de santé, des technologies de l'information et des industries. Sur le plan des titres, les positions dans Goldcorp Inc., Rogers Communications Inc., TELUS Corporation et Finning International Inc.

Portefeuille canadien d'actions à revenu BMO Harris

ont été défavorables au rendement du Portefeuille. Goldcorp Inc. a souffert de la chute des cours de l'or provoquée par la déclaration de la Fed au sujet de la réduction progressive de son programme d'achat d'obligations. Les actions de Rogers Communications Inc. et de TELUS Corporation ont subi le contrecoup de la vente par les investisseurs de leurs actions à rendement supérieur et sensibles aux taux d'intérêt en réaction à la hausse des rendements des obligations à long terme. De plus, des spéculations sur le marché faisaient état de l'intention du géant américain du sans-fil Verizon Communications Inc. d'entrer dans le marché canadien. Le titre de Finning International Inc. a perdu du terrain après l'annonce par la société de bénéfices plus faibles que prévu et de carnets de commandes inférieurs aux attentes, la conjoncture économique incertaine ayant incité les clients à faire preuve de prudence.

Au cours de la période, le sous-conseiller a vendu la position du Portefeuille dans Encana Corporation, qui selon lui, devrait continuer de connaître des difficultés pendant un certain temps en raison de sa structure de coûts élevés.

La position dans Encana Corporation a été remplacée par une position dans Peyto Exploration & Development Corp., qui, selon le sous-conseiller, peut compter sur une équipe de direction solide ayant fait ses preuves sur le terrain, des stocks de ressources importants, une croissance prévisible de sa production et une structure de coûts d'exploitation économique. Le sous-conseiller a pris une nouvelle position dans Bell Aliant Inc., dont il estime qu'elle possède une équipe de direction chevronnée, qu'elle offre un revenu de dividendes intéressant et qu'elle présente un potentiel de croissance de son chiffre d'affaires amélioré. Il a par ailleurs accru la position du Portefeuille dans la Banque Royale du Canada, en saisissant l'occasion offerte par le recul du cours de l'action de l'entreprise de bénéficier d'un niveau d'évaluation et d'un revenu de dividendes qu'il estime attrayants.

Pour de plus amples renseignements sur le rendement et la composition du Portefeuille à long terme, veuillez consulter les rubriques « Rendement passé » et « Aperçu du portefeuille de placements » du présent document.

Événements récents

Le sous-conseiller est d'avis que l'économie américaine continuera de s'améliorer régulièrement durant l'année à venir, ce qui devrait entraîner une croissance progressive du marché de l'emploi. Les rendements des obligations à long terme, qui ont augmenté au cours de la période, pourraient redescendre légèrement. Il estime par ailleurs que l'activité économique chinoise devrait selon toute probabilité s'améliorer d'ici un an, malgré l'incertitude économique qui pourrait persister en Europe pendant un certain temps.

Le sous-conseiller pense que le marché boursier canadien pourrait repartir à la hausse d'ici la fin de 2013, en raison d'évaluations qu'il juge attrayantes et d'une conjoncture économique favorable; la volatilité pourrait toutefois demeurer élevée pendant quelque temps, en raison des difficultés liées à la dette des États en Europe, qui devraient persister dans un avenir prévisible. Malgré la volatilité attendue, le sous-conseiller reste positif à l'égard du marché boursier canadien à moyen et à long terme et s'attend à voir les actions progresser graduellement à court terme, à mesure que l'économie américaine continuera de se redresser et que l'activité économique chinoise prendra du mieux.

Le sous-conseiller continue de privilégier les placements dans des sociétés de première qualité payant des dividendes et affichant à la fois des caractéristiques fondamentales solides et des évaluations attrayantes. Bien que le rendement à court terme du Portefeuille puisse varier par rapport à l'indice de référence selon les événements macroéconomiques, le sous-conseiller reste convaincu que l'application constante d'une démarche de placement méthodique continuera de produire des résultats positifs à long terme pour le Portefeuille.

Normes comptables futures

Les fonds d'investissement canadiens seront tenus de préparer leurs états financiers selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), pour tous les exercices ouverts le 1^{er} janvier 2014 ou après cette date. Le Portefeuille préparera ses états financiers selon les IFRS pour toutes

Portefeuille canadien d'actions à revenu BMO Harris

les périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014. Il présentera ses résultats financiers pour la période intermédiaire close le 30 juin 2014 selon les IFRS. Le Portefeuille présentera également les données comparatives présentées conformément aux IFRS, ainsi qu'un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2013 (date du passage aux IFRS). Les principales normes IFRS qui auront une incidence sur le Portefeuille sont résumées ci-après.

Selon l'analyse du Portefeuille effectuée à ce jour, les principales modifications comptables qui découleront de l'adoption des IFRS toucheront l'évaluation de la juste valeur, la présentation des flux de trésorerie, la consolidation des placements et le classement de l'actif net représentant les capitaux propres. Les différences décrites dans les sections qui suivent se fondent sur les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada ») et les IFRS, qui sont en vigueur en date des présentes. Cette liste ne devrait pas être considérée comme la liste complète des principales modifications comptables qui découleront de l'adoption des IFRS par le Portefeuille.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur, définit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et prescrit les informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur. Si un actif ou un passif évalué à la juste valeur a un cours acheteur et un cours vendeur, la norme exige que l'évaluation se fonde sur le prix situé dans la fourchette de cours acheteur et vendeur qui représente le mieux la juste valeur. La norme permet l'utilisation du prix milieu de fourchette ou d'autres méthodes d'établissement des prix qui sont appliquées par les participants du marché comme un moyen pratique de procéder à une évaluation de la juste valeur à l'aide d'une fourchette de cours acheteur et vendeur. Par conséquent, cette norme aura une incidence sur l'actif net par part aux fins de la présentation des états financiers par rapport aux normes actuelles, et elle pourrait aussi entraîner l'élimination de l'écart entre l'actif net par part et la valeur liquidative par part à la date de présentation des états financiers. Le gestionnaire n'a pas constaté de changement susceptible d'avoir une incidence sur la valeur liquidative par part à la suite du passage aux IFRS.

Si le Portefeuille possède un placement dont il détient le contrôle, le gestionnaire suppose qu'il se qualifiera comme une entité d'investissement, conformément à IFRS 10, États financiers consolidés. Le Portefeuille ne sera donc pas tenu de consolider ses placements, mais plutôt de les comptabiliser à leur juste valeur, même s'il en détient le contrôle. Si le Portefeuille évalue à la juste valeur des placements dont il détient le contrôle, il sera peut-être tenu de fournir une information supplémentaire sur les placements dont il détient le contrôle dans ses états financiers, conformément à IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités. IFRS 12 exige également la publication de renseignements complémentaires s'il a été établi que le Portefeuille se qualifie comme une entité d'investissement, même s'il ne présente pas toutes les caractéristiques types d'une entité d'investissement.

Selon IAS 32, Instruments financiers : Présentation, il se peut que les capitaux propres doivent être classés en tant que passif dans l'état de l'actif net du Portefeuille, à moins que certaines conditions ne soient réunies. Le gestionnaire examine actuellement la structure de propriété des parts du Portefeuille pour confirmer le classement.

Opérations entre apparentés

La Société de fiducie BMO, filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque de Montréal, est le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Portefeuille tandis que BHGPI en est le gestionnaire. À l'occasion, BHGPI peut conclure, au nom du Portefeuille, des ententes avec ou visant d'autres membres de BMO Groupe financier ou certaines personnes physiques ou morales apparentées ou liées au Portefeuille (chacune, un « apparenté » et collectivement, les « apparentés »).

Sous-conseiller

BHGPI a retenu les services de BMO GA inc., un apparenté, pour fournir des conseils en placement et prendre des décisions en ce qui a trait aux placements du Portefeuille. BMO GA inc. reçoit mensuellement des honoraires de conseiller en valeurs dont le montant est fonction de l'actif sous gestion. BMO GA inc. est rémunérée par BHGPI.

Portefeuille canadien d'actions à revenu BMO Harris

Commissions de courtage

Le Portefeuille verse à BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, des commissions de courtage standard aux taux du marché pour l'exécution d'une partie de ses opérations. Les commissions imputées au Portefeuille durant la période s'établissent comme suit :

	Période close le 30 juin 2013 (en milliers de dollars)	Période close le 30 juin 2012 (en milliers de dollars)
Total des commissions de courtage	128	244
Commissions de courtage versées à BMO Nesbitt Burns Inc.	2	5

Frais de gestion de patrimoine

Les parts du Portefeuille sont offertes uniquement par l'entremise des services de gestion de patrimoine de BMO Groupe financier. Le fiduciaire, un apparenté, impute des frais annuels à chaque investisseur pour les services de gestion de patrimoine offerts par l'entremise de BMO Groupe financier. Les frais annuels pour ces services sont calculés selon un barème dégressif — de 1,95 % à 0,20 % de l'actif sous gestion — qui varie selon le type et la taille du portefeuille de placements de l'investisseur. Le montant réel des frais de gestion de placement imputés à l'investisseur est déterminé en fonction du barème des frais contenu dans l'énoncé de politique de placement de BHGPI qui lui a été remis en même temps que la convention de gestion des placements intervenue entre l'investisseur, le fiduciaire et BHGPI. Les frais sont payés directement par l'investisseur au fiduciaire. Le fiduciaire peut rémunérer les institutions financières et les représentants inscrits de BMO Groupe financier pour les recommandations de clients aux services de gestion de patrimoine.

Services aux porteurs de parts

Des apparentés fournissent certains services au Portefeuille. BMO GA inc. est l'agent chargé de la tenue des registres du Portefeuille. Le fiduciaire et BMO GA inc. sont rémunérés par le Portefeuille pour les services de garde et administratifs qu'ils fournissent. Les services administratifs comprennent la comptabilité des fonds, la tenue de livres et le traitement des ordres d'achat ou de rachat. Les frais imputés au Portefeuille pendant la période s'établissent comme suit :

	Période close le 30 juin 2013 (en milliers de dollars)	Période close le 30 juin 2012 (en milliers de dollars)
Services aux porteurs de parts	84	81

Frais de gestion

Aucuns frais de gestion ne sont imputés au Portefeuille. Le fiduciaire reçoit des honoraires annuels des investisseurs pour les services de gestion de patrimoine offerts par l'entremise de BMO Groupe financier.

Portefeuille canadien d'actions à revenu BMO Harris

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des principales données financières concernant le Portefeuille et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes indiquées.

Actif net par part du Portefeuille ¹⁾	Période close le 30 juin 2013	Périodes closes les 31 décembre				
		2012	2011	2010	2009	2008
Actif net au début de la période	\$ 6,59	6,23	6,44	5,87	4,84	6,76
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des produits	\$ 0,11	0,21	0,19	0,18	0,18	0,17
Total des charges	\$ (0,00)	(0,01)	(0,00)	(0,00)	(0,01)	(0,01)
Gains (pertes) réalisés de la période	\$ (0,01)	(0,01)	0,09	0,02	0,14	—
Gains (pertes) non réalisés de la période	\$ 0,06	0,36	(0,27)	0,57	0,87	(1,84)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²⁾	\$ 0,16	0,55	0,01	0,77	1,18	(1,68)
Distributions :						
Revenu de placement (hors dividendes)	\$ 0,01	0,00	0,00	0,01	—	0,01
Dividendes	\$ 0,10	0,19	0,18	0,17	0,17	0,16
Gains en capital	\$ —	—	—	—	0,06	—
Remboursement de capital	\$ —	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distributions annuelles totales ³⁾	\$ 0,11	0,19	0,18	0,18	0,23	0,17
Actif net à la fin de la période	\$ 6,67	6,59	6,23	6,44	5,87	4,84

¹⁾ Ces données sont tirées des états financiers annuels audités et des états financiers semestriels non audités du Portefeuille au 30 juin 2013. L'actif net par part présenté dans les états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement des cours des titres du Portefeuille. Les notes annexes du Portefeuille contiennent une explication de ces écarts.

²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part entre le début et la fin de la période.

³⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires	Période close le 30 juin 2013	Périodes closes les 31 décembre				
		2012	2011	2010	2009	2008
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ¹⁾	\$ 1 011 946	913 357	725 339	659 818	541 189	338 591
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹⁾	151 539	138 266	116 205	102 335	92 050	69 900
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 0,04	0,04	0,04	0,04	0,07	0,07
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge	% 0,16	0,06	0,04	0,04	0,07	0,07
Ratio des frais d'opérations ³⁾	% 0,03	0,04	0,03	0,02	0,09	0,07
Taux de rotation du Portefeuille ⁴⁾	% 1,28	2,40	6,44	1,81	25,43	10,69
Valeur liquidative par part	\$ 6,68	6,61	6,24	6,45	5,88	4,84

¹⁾ Données au 30 juin et au 31 décembre de la période indiquée.

²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (hors commissions et autres coûts de transactions du Portefeuille) de la période indiquée; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du Portefeuille; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

⁴⁾ Le taux de rotation des titres du Portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de placements du Portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Portefeuille achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Portefeuille sont élevés au cours de l'exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

Portefeuille canadien d'actions à revenu BMO Harris

Rendement passé

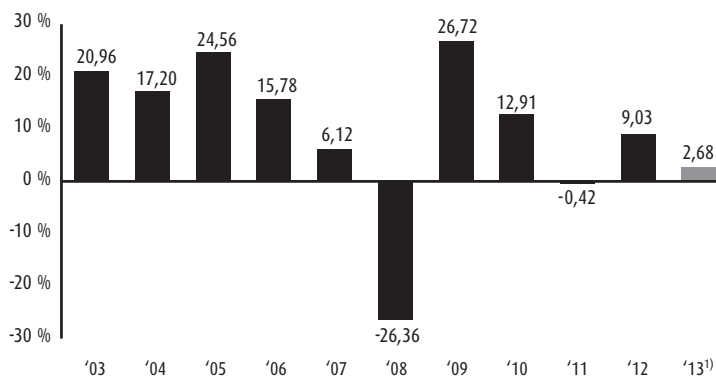
Généralités

Les données sur le rendement du Portefeuille supposent que les distributions effectuées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts additionnelles du Portefeuille et qu'elles se fondent sur la valeur liquidative du Portefeuille.

Les données sur le rendement ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais facultatifs qui auraient réduit le rendement le cas échéant. Noter que le rendement passé du Portefeuille n'est pas une garantie de son rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente le rendement pour chacun des exercices indiqués et pour le semestre clos le 30 juin 2013. Il indique, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement que vous auriez effectué le premier jour de chaque exercice.



¹) Pour le semestre clos le 30 juin 2013.

Portefeuille canadien d'actions à revenu BMO Harris

Aperçu du portefeuille de placements

au 30 juin 2013

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Services financiers	42,8
Énergie	18,1
Services de télécommunications	8,9
Biens de consommation discrétionnaire	6,1
Matières premières	5,5
Industries	4,9
Services aux collectivités	4,5
Biens de consommation de base	4,4
Titres du marché monétaire	3,0
Trésorerie/débiteurs/créditeurs	1,8
Répartition totale du portefeuille	100,0

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Émetteur	
La Banque Toronto-Dominion	7,1
Banque Royale du Canada	6,6
Banque de Nouvelle-Écosse	5,4
Banque Nationale du Canada	4,6
Enbridge Inc.	4,2
Tim Hortons Inc.	4,1
Société Financière Manuvie	4,1
BCE Inc.	3,8
Financière Sun Life inc.	3,8
Suncor Énergie Inc.	3,5
Société financière IGM Inc.	3,0
Corporation Shoppers Drug Mart	3,0
TransCanada Corporation	2,7
Brookfield Office Properties Inc.	2,6
Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada	2,5
Brookfield Infrastructure Partners L.P.	2,4
Rogers Communications Inc., catégorie B	2,4
Potash Corporation of Saskatchewan Inc.	2,3
Brookfield Asset Management Inc., catégorie A	2,3
TELUS Corporation	2,1
Fortis Inc.	2,0
Thomson Reuters Corporation	2,0
Crescent Point Energy Corp.	1,9
Cenovus Energy Inc.	1,8
Trésorerie/débiteurs/créditeurs	1,8
Principaux titres en pourcentage de la valeur liquidative totale	82,0
Valeur liquidative totale	1 011 946 347 \$

L'aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées en permanence par le Portefeuille. Une mise à jour est disponible à la fin de chaque trimestre.

Gestionnaire

BMO Harris Gestion
de placements inc.
1 First Canadian Place
100 King St. W., 41^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1H3

Fiduciaire

Société de fiducie BMO
1 First Canadian Place
100 King St. W., 41^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1H3

^{MD} « BMO (le médaillon contenant le M souligné) Banque privée Harris » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence. BMO Banque privée Harris fait partie de BMO Groupe financier. Les services bancaires sont offerts par la Banque de Montréal. Les services de gestion de portefeuille sont offerts par BMO Harris Gestion de placements inc., une filiale indirecte de la Banque de Montréal. Les services administratifs ainsi que les services en matière successorale, fiduciaire et fiscale, de planification et de garde de valeurs sont offerts par la Société de fiducie BMO, une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal.

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, rendements ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions au sujet d'événements futurs. Par leur nature, les déclarations prospectives nécessitent des hypothèses de notre part et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Portefeuille peut investir et les risques décrits en détail dans le prospectus simplifié des Portefeuilles privés BMO Harris. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Portefeuille, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, BMO Harris Gestion de placements inc. ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, et dénie expressément toute intention ou obligation de le faire sauf si la loi applicable l'y oblige.

www.bmobanquepriveeharris.com

(06/13)